



Consultation sur les lieux de culte de Westmount

Résultats du sondage en ligne

Février 2019





## CONTEXTE

Depuis plusieurs années, la Ville de Westmount déploie de nombreux efforts pour protéger, mettre en valeur et conserver son patrimoine. Douze lieux de culte de différentes confessions religieuses composent, en partie, ce patrimoine.

Comme bien d'autres municipalités québécoises, ces lieux sont moins fréquentés qu'auparavant et les coûts d'entretien sont de plus en plus lourds à assumer pour les communautés religieuses.

La pérennité de ces lieux de culte est une priorité pour la Ville, notamment la préservation de leur vocation principale, à savoir la pratique religieuse. Toutefois, d'autres usages, complémentaires, pourraient être envisagés pour assurer une stabilité financière.

La réglementation municipale actuelle restreint les usages autres que le culte. Elle devra être modifiée, si tel en est le souhait, pour autoriser d'autres usages.

Pour poursuivre les prémises de sa réflexion, la Ville de Westmount a mené un sondage auprès de ces citoyens, afin de :

- les sensibiliser aux enjeux du patrimoine religieux à Westmount ;
- susciter une réflexion par rapport au futur de ces lieux, dans une optique de pérennité ;
- mesurer le niveau d'acceptabilité sociale par rapport à certains changements.

## MÉTHODOLOGIE

- Création d'une plateforme web, en français et en anglais, pour permettre aux citoyens de répondre au sondage, en ligne

[www.lieuxdecultewestmount.ca](http://www.lieuxdecultewestmount.ca)

[www.housesofworshipwestmount.ca](http://www.housesofworshipwestmount.ca)

- Possibilité de répondre au sondage, en version papier, à la Bibliothèque publique de Westmount

- Distribution de cartes postales à l'ensemble des résidents (environ 9 400 portes) pour les informer de la démarche, entre le 12 et le 16 novembre 2018\*
- Réponses collectées du 1<sup>er</sup> novembre au 2 décembre 2018
- Nombre de répondants : 369 dont 90% (328 personnes) ont complété le questionnaire en anglais
- Marge d'erreur statistique de 5%. Selon l'industrie du sondage et par expérience, un taux qui se situe entre 3% et 5% est un gage de fiabilité des résultats.
- La marge d'erreur statistique, indique le plus grand écart possible entre ce qu'on mesure et la réalité. Elle est calculée à partir de la taille de l'échantillon (nombre de personnes sondées) et le niveau de confiance des résultats, généralement fixé à 95% dans l'industrie du sondage

\* Précisons que la grève chez Postes-Canada, au début du mois de novembre a engendré un retard de plusieurs jours dans la distribution des cartes postales, ce qui a nécessité de revoir la stratégie de communication de la Ville de Westmount et donc de repousser la date limite de fin du sondage, au début du mois de décembre 2018.

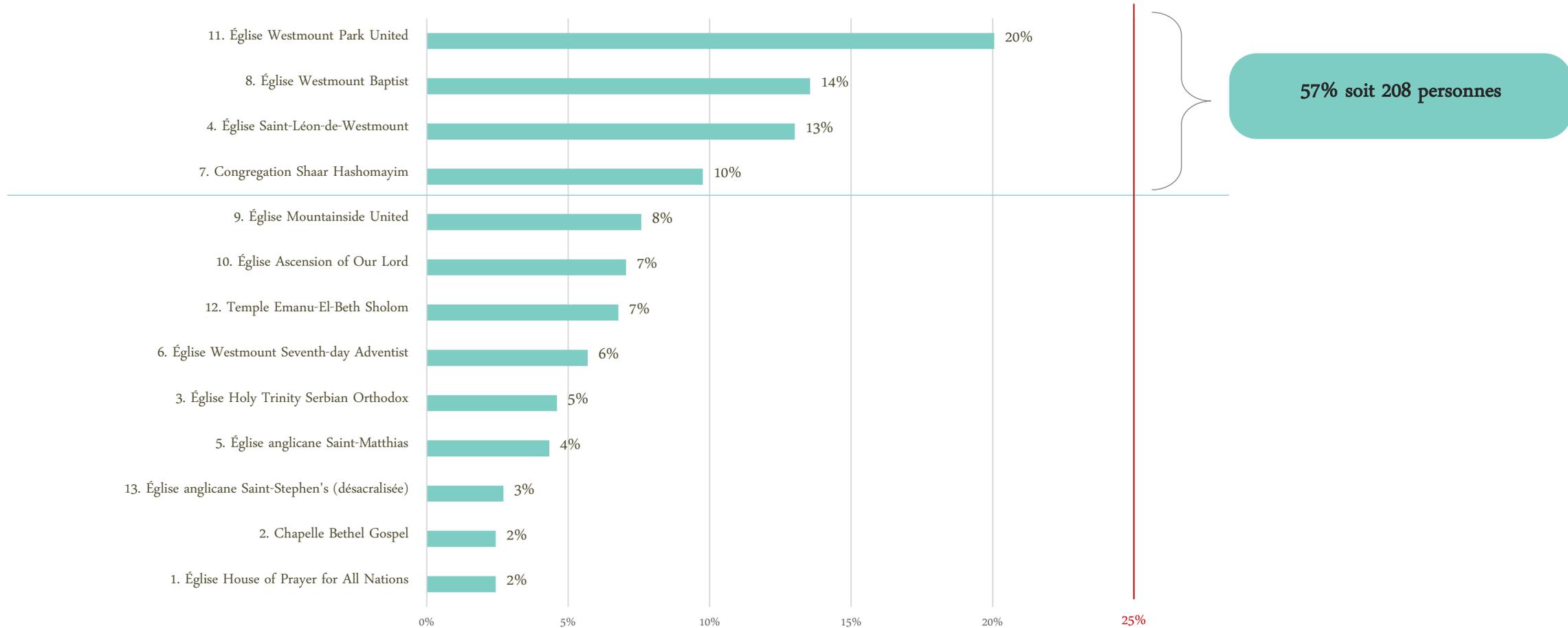




RÉSULTATS COMPLETS

## RÉSULTATS COMPLETS

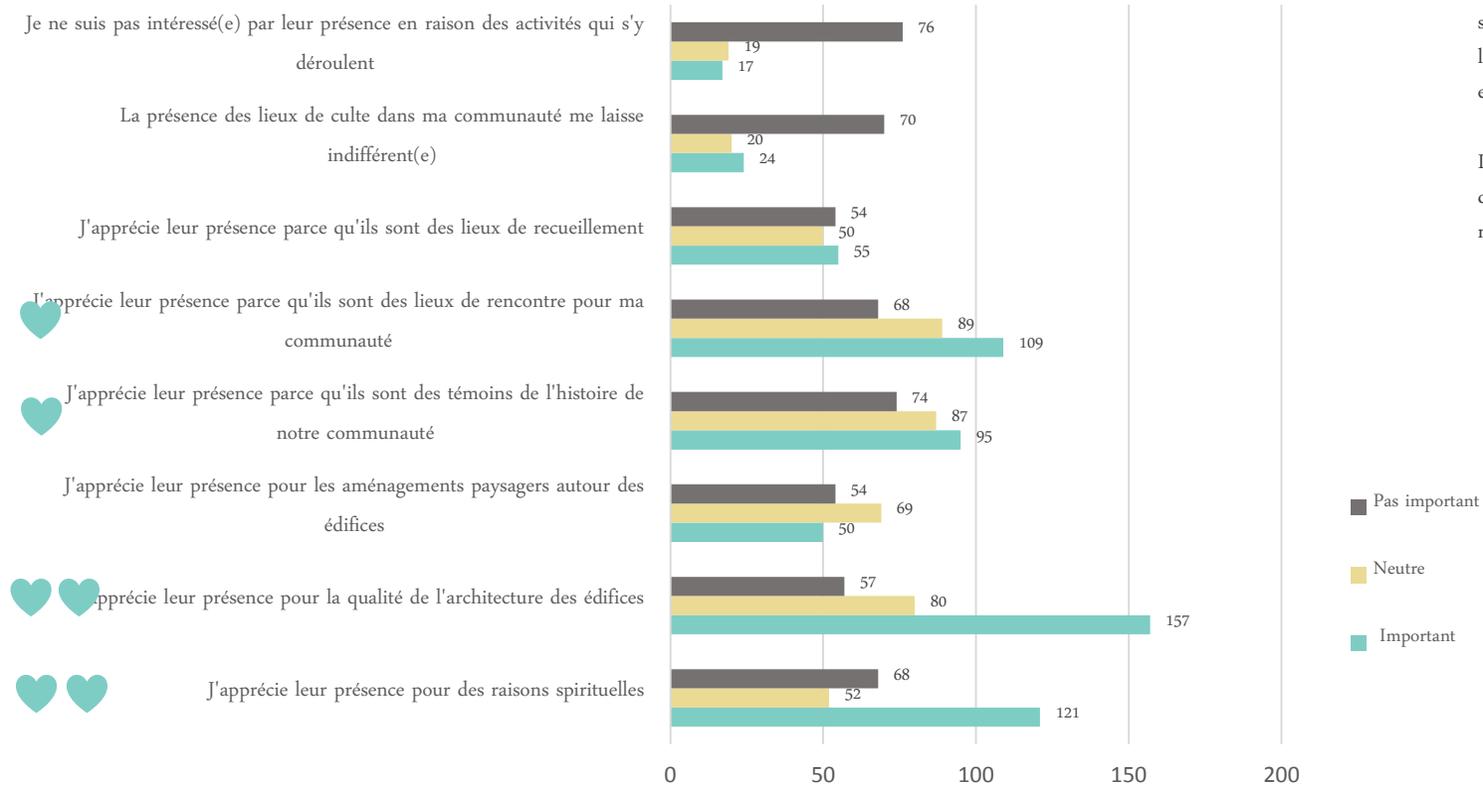
Q1. Quel est le lieu de culte le plus proche de votre résidence ? (n= 369)



- 57% des répondants habitent près des quatre lieux suivants : l'église Westmount Park United (20%), l'église Westmount Baptist (14%), l'église Saint-Léon-de-Westmount (13%) et la congrégation Shaar Hashomayim (10%)
- Les citoyens qui résident près de l'église House of Prayer for All Nations, de la chapelle Bethel Gospel ou encore de l'église anglicane Saint-Stephen's (à ce jour désacralisée) sont toutefois peu nombreux à avoir complété le sondage (7%)

## RÉSULTATS COMPLETS

Q2. Quelle importance accordez-vous à la présence des lieux de culte à valeur patrimoniale dans votre communauté ?  
Veuillez choisir trois affirmations parmi la liste suivante et indiquer le niveau d'importance (n=367)



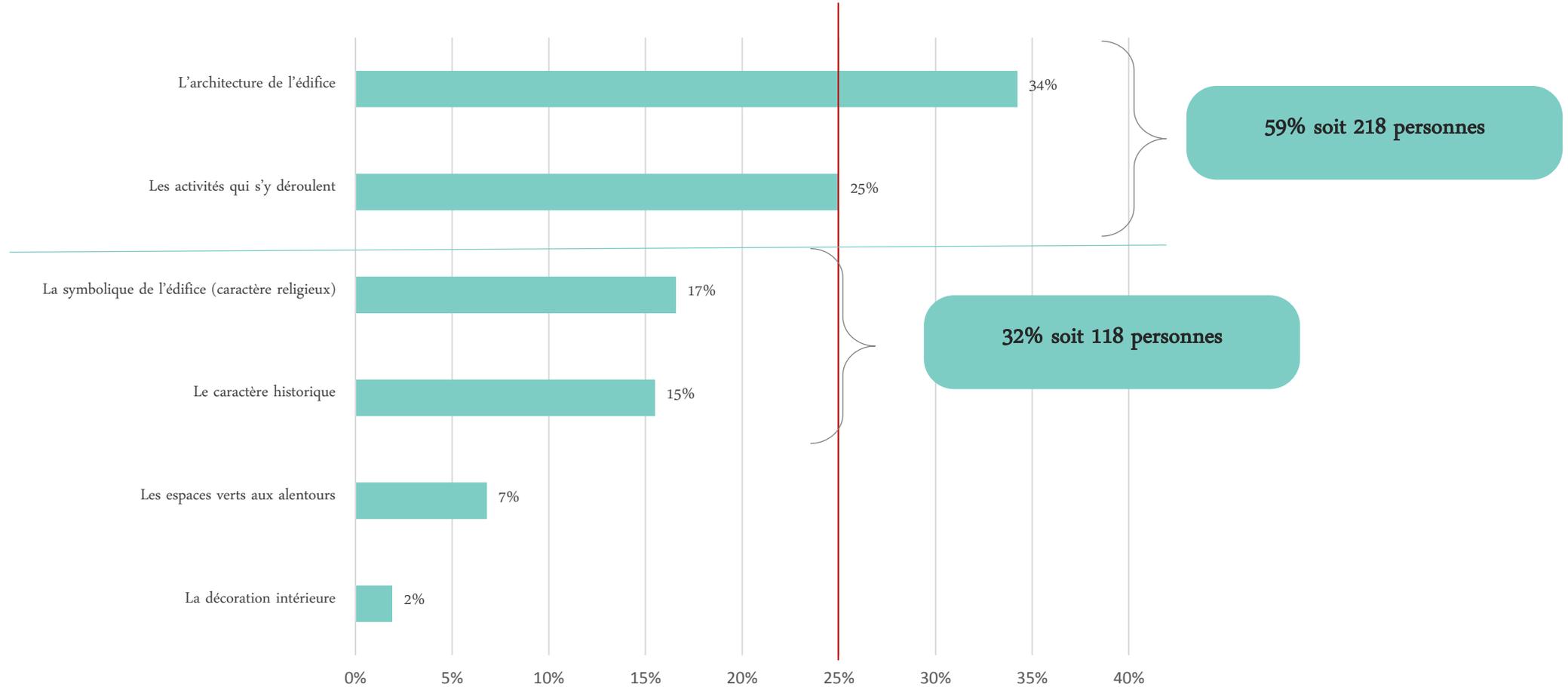
Mise en garde : la plupart des répondants ont sélectionné plus de trois affirmations, c'est pourquoi l'analyse de cette question est en chiffres absolu et non en pourcentage.

Les chiffres indiquent le nombre de fois où un choix de réponse a été sélectionné par le répondant, selon le niveau d'importance qu'il lui accorde.

- Aux yeux des citoyens, ce qui est le plus important c'est la qualité de l'architecture des édifices (réponse sélectionnée 157 fois) ainsi que leur présence pour des raisons spirituelles (réponse sélectionnée 121 fois)
- Le fait qu'ils soient des lieux de rencontre pour la communauté (réponse sélectionnée 109 fois) et qu'ils sont des témoins de l'histoire (réponse sélectionnée 95 fois) sont également des éléments importants selon les répondants
- À l'inverse, les répondants accordent peu ou pas d'importance aux lieux de culte, en raison des activités qui s'y déroulent (réponse sélectionnée 76 fois). Pour certains, la présence de ces lieux de culte les laissent même indifférents (réponse sélectionnée 70 fois)

## RÉSULTATS COMPLETS

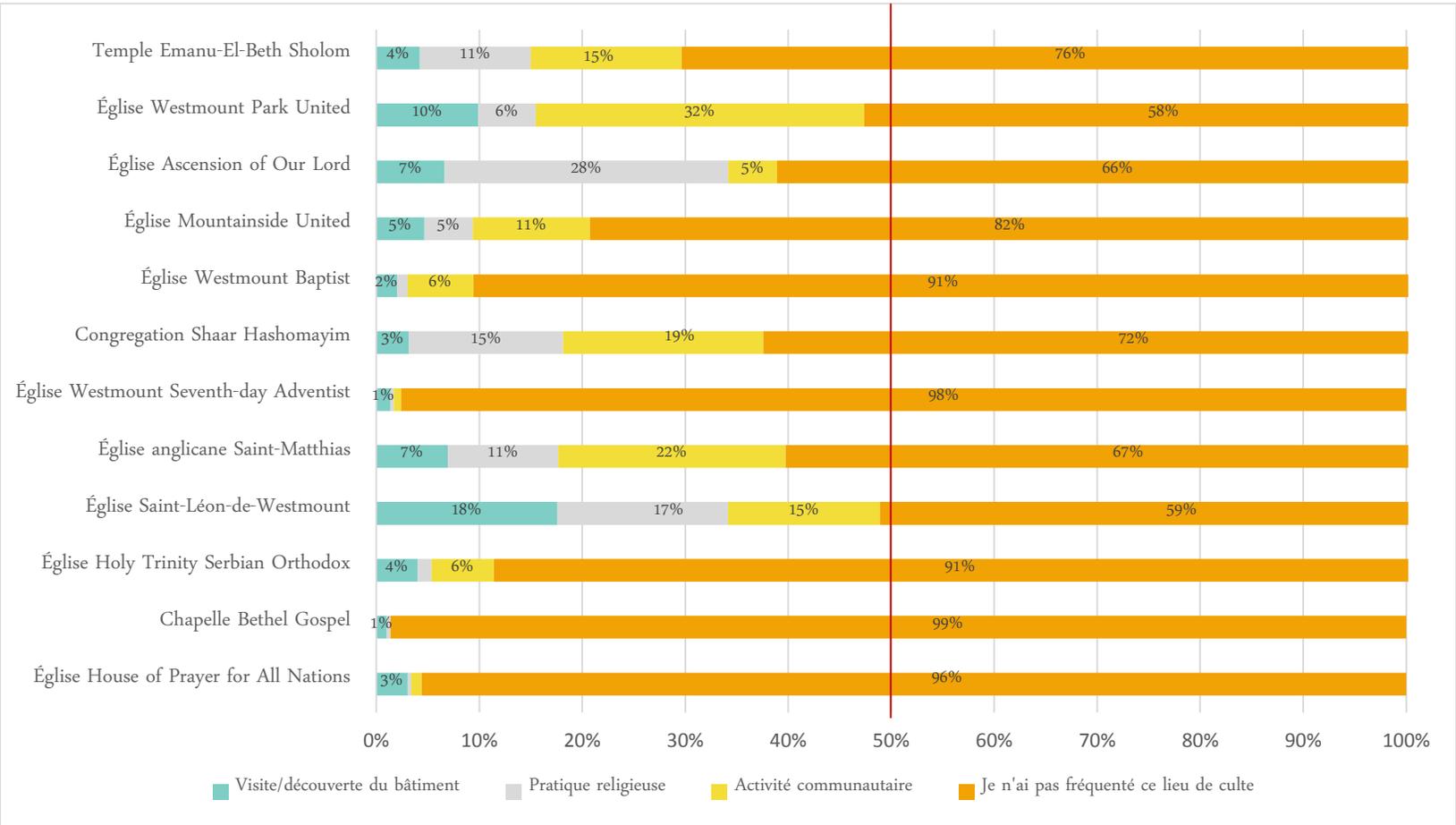
Q3. Quelle qualité appréciez-vous le plus du lieu de culte qui est le plus proche de votre résidence ? (n= 368)



- L'architecture de l'édifice est la principale qualité des lieux de culte, pour plus du tiers des répondants (34%)
- Les activités qui s'y déroulent sont la deuxième qualité la plus appréciée, par les répondants (25%)
- Enfin, la décoration intérieure (2%) et les espaces verts aux alentours (7%) sont les qualités les moins appréciées par les répondants.

## RÉSULTATS COMPLETS

Q4. Parmi la liste suivante, veuillez indiquer les lieux de culte que vous avez fréquentés dans les 12 derniers mois et précisez pour chacun d'entre eux, la ou les raisons de la fréquentation. (n= 369)

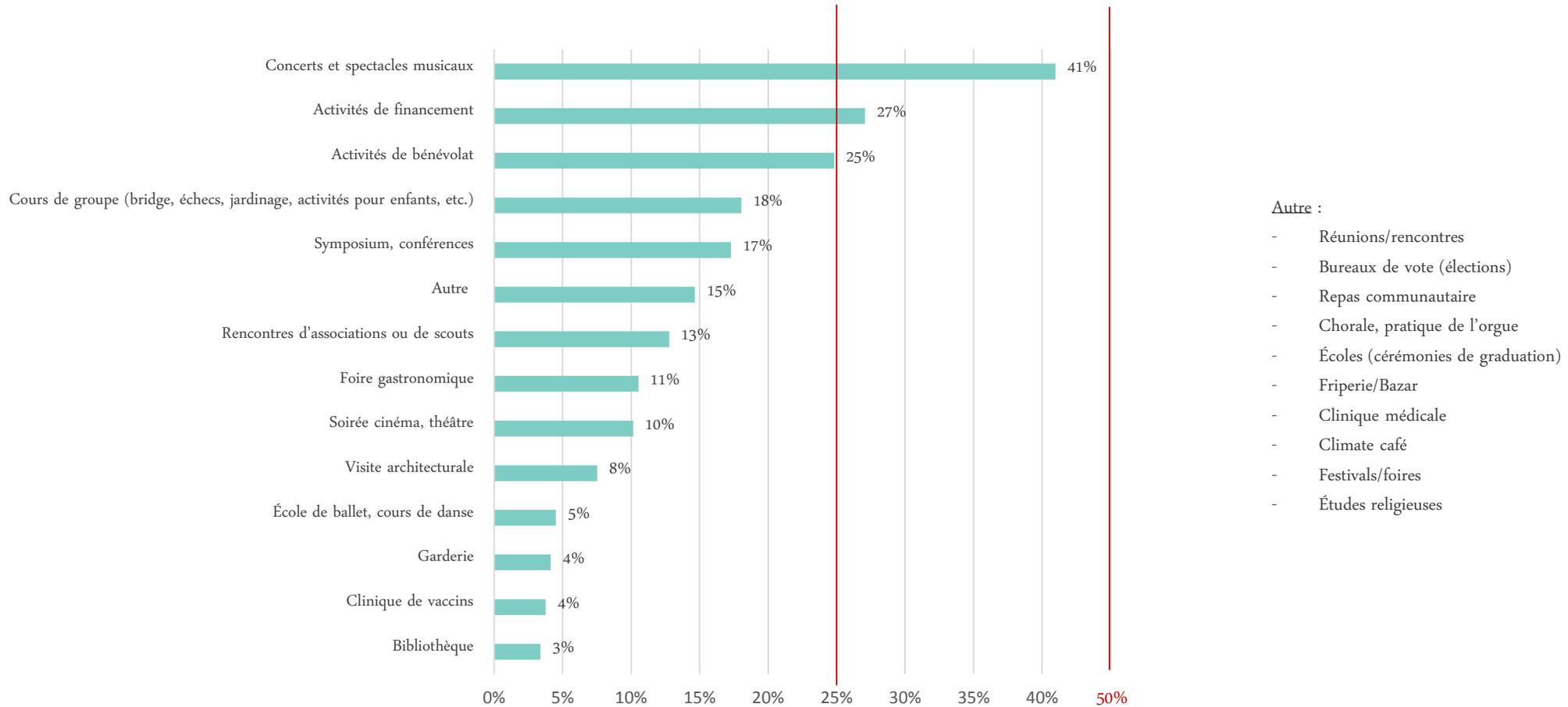


- De manière générale, on constate que les lieux de culte ne sont pas ou peu fréquentés, par les répondants, notamment la chapelle Bethel Gospel (99%), l'église Westmount Seventh-day Adventist (98%), l'église House of Prayer for All Nations (96%), l'église Holy Trinity Serbian Orthodox (91%) et l'église Westmount Baptist (91%)
- Toutefois, notons que les deux lieux de culte les plus fréquentés sont :
  - l'église Westmount Park United, principalement pour y pratiquer des activités communautaires (32%)
  - l'église Saint-Léon-de-Westmount, pour des raisons variées.
- Précisons que c'est l'église Ascension of Our Lord qui est la plus fréquentée pour des raisons de pratique religieuse (28%)

## RÉSULTATS COMPLETS

Q5. Si vous avez sélectionné « activité communautaire » à la question précédente, choisissez la ou les activité(s) effectuée(s) parmi la liste suivante (n= 266)

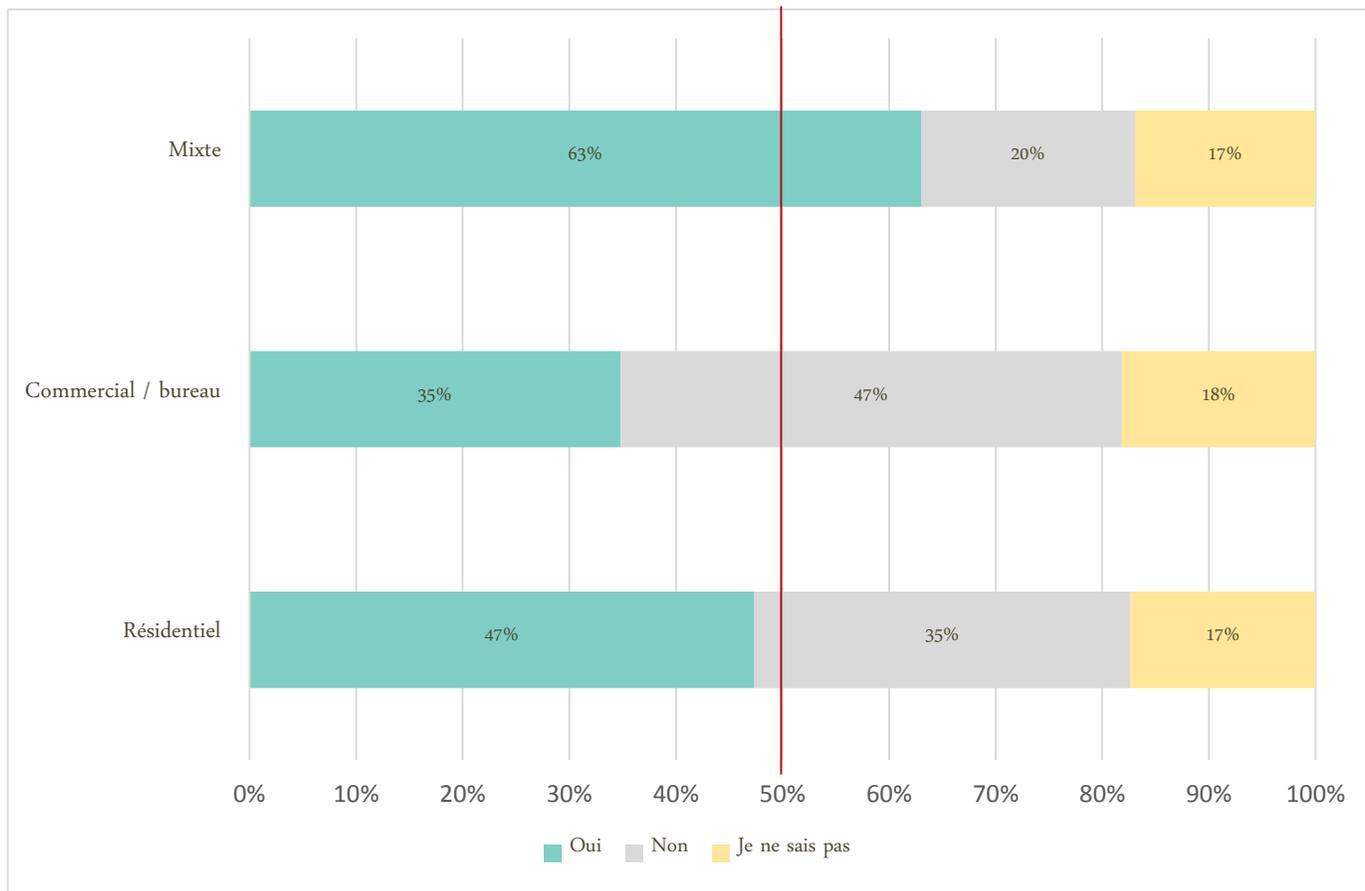
Réponses multiples possibles



- Environ 2 personnes sur 5, soit 109 personnes, assistent à des concerts et des spectacles musicaux
- Suivent de près, les activités de financement (27% soit 72 personnes) et de bénévolat (25% soit 66 personnes), parmi les activités communautaires les plus pratiquées par les répondants

## RÉSULTATS COMPLETS

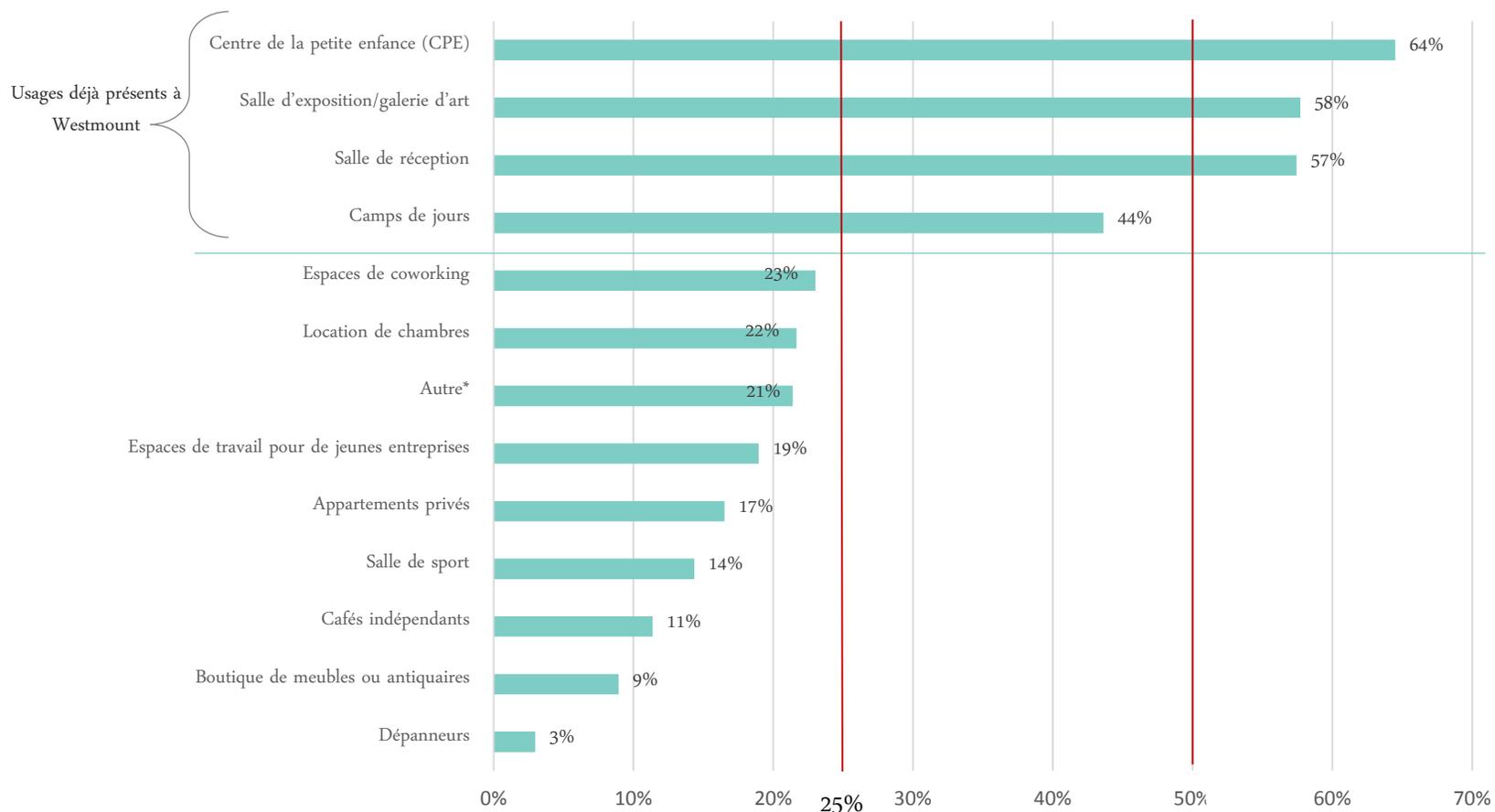
Q6. Seriez-vous favorable à une modification de la réglementation municipale pour autoriser l'un ou l'autre des usages additionnels suivants, pour le lieu de culte le plus près de votre résidence ? (n=368)



- Plus de 60 % des répondants sont favorables à une modification de la réglementation pour autoriser un usage mixte
- Les répondants sont davantage partagés quant à l'usage résidentiel : 47 % des répondants sont en faveur et 35 % sont contre
- L'usage commercial/bureau est peu plébiscité par les répondants
- Près de 20 % des répondants n'ont pas pris position, peu importe les usages suggérés

## RÉSULTATS COMPLETS

Q7. Si cela devait concerner le lieu de culte le plus proche de votre résidence, quels sont les autres usages qui vous semblent les plus appropriés et compatibles avec la conservation de la vocation initiale du lieu ? *Plusieurs réponses possibles* (n= 369)



\* Les autres usages suggérés sont :

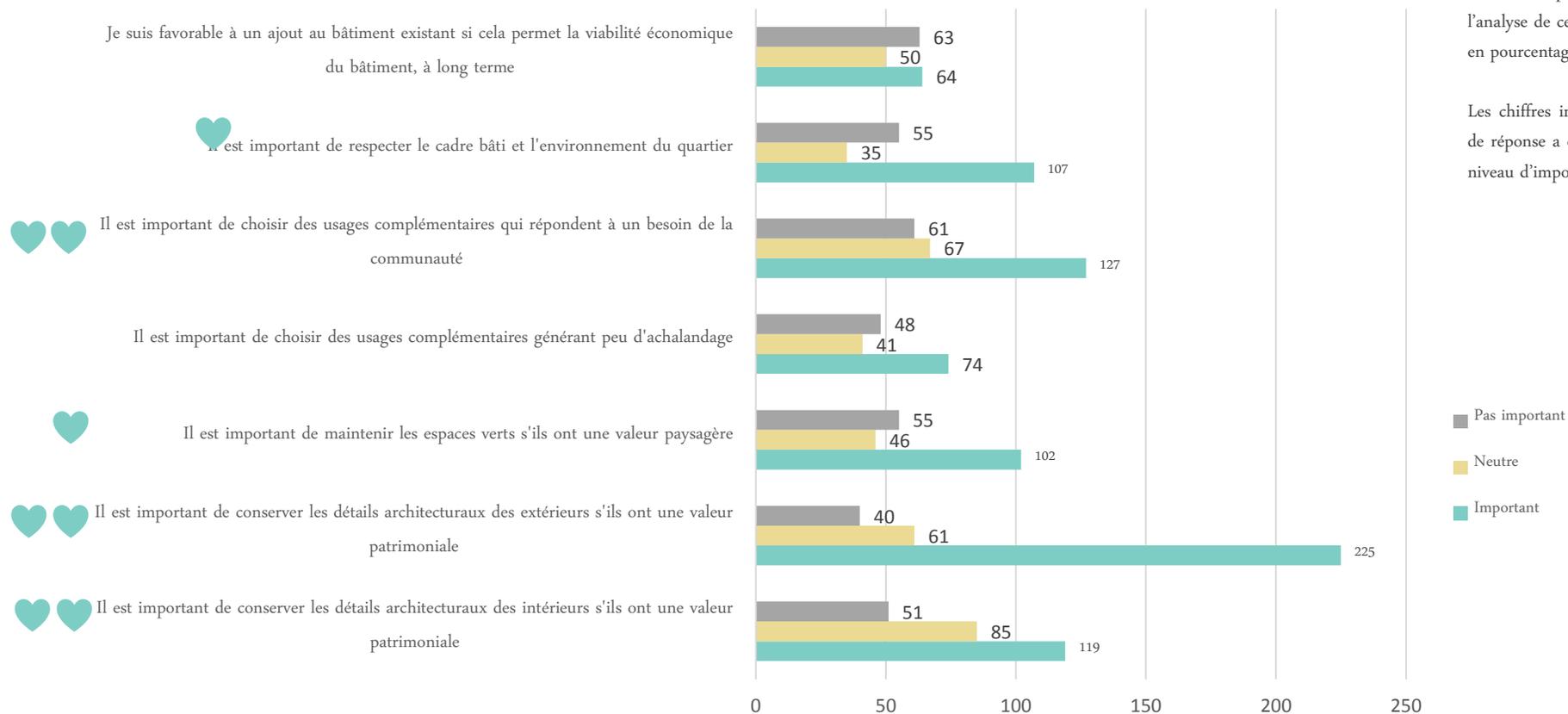
- Un centre et des activités pour les personnes âgées
- Un centre et des activités communautaires
- Une salle de concert
- Peu importe l'usage tant qu'il respecte le patrimoine
- Un rassemblement de plusieurs religieux sous le même toit
- Des activités pour les enfants
- Un restaurant
- Une piscine
- Des bureaux
- Un musée
- Des activités éducatives
- Des activités culturelles
- Des habitations pour les réfugiés
- Des habitations à loyer modique
- Des activités de charité
- Une clinique médicale

• Les usages qui semblent les plus appropriés et compatibles avec la conservation de la vocation initiale du lieu de culte sont le CPE (64% soit 238 personnes), la salle d'exposition/galerie d'art (58% soit 213 personnes), la salle de réception (57% soit 212 personnes) et les camps de jour (44% soit 161 personnes)

• Les usages qui semblent être peu appropriés en complément de l'usage religieux, sont les cafés indépendants (11%), les boutiques de meubles ou antiquaires (9%) et les dépanneurs (3%).

## RÉSULTATS COMPLETS

Q8. Veuillez choisir trois affirmations parmi la liste suivante et indiquer le niveau d'importance. (n=368)



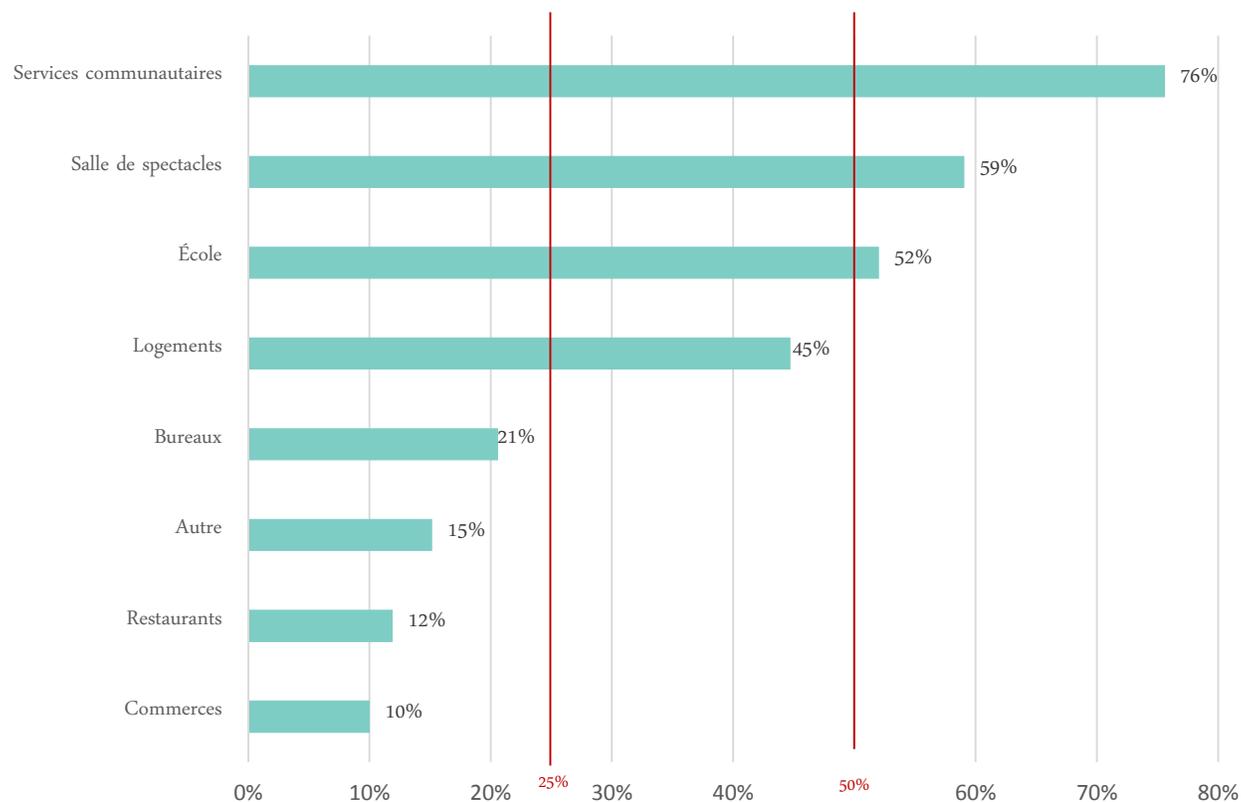
Mise en garde : la plupart des répondants ont sélectionné plus de trois affirmations, c'est pourquoi l'analyse de cette question est en chiffres absolu et non en pourcentage.

Les chiffres indiquent le nombre de fois où un choix de réponse a été sélectionné par le répondant, selon le niveau d'importance qu'il lui accorde.

- La conservation des détails architecturaux des extérieurs, s'ils ont une valeur patrimoniale, est de loin le critère le plus important pour les répondants (réponse sélectionnée 225 fois)
- Le choix d'usages complémentaires qui répondent à un besoin de la communauté (réponse sélectionnée 127 fois) et les détails architecturaux des intérieurs (réponse sélectionnée 119 fois)
- Enfin, le maintien des espaces verts (réponse sélectionnée 102 fois) et le respect du cadre bâti et de l'environnement du quartier (réponse sélectionnée 107 fois) sont aussi des critères importants aux yeux des répondants

## RÉSULTATS COMPLETS

Q9. Si le lieu de culte le plus proche de votre résidence venait à être vendu et désacralisé, quel(s) type(s) d'usage(s) serai(en)t acceptable(s) dans un projet de reconversion ? *Plusieurs réponses possibles* (n= 369)



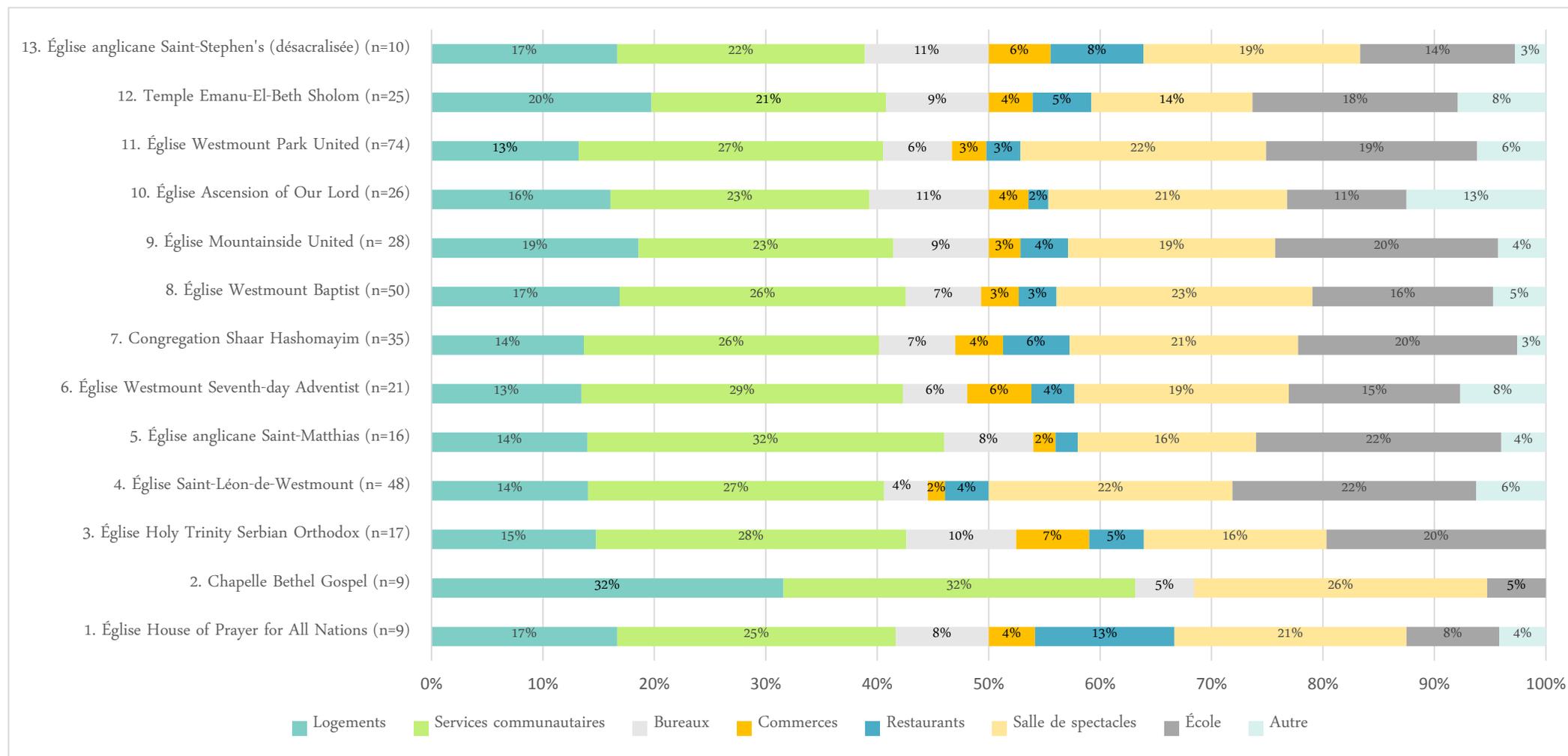
### Autre :

- Un centre pour les personnes âgées
- Des logements de faible densité
- Le rassemblement de plusieurs religions dans le même édifice
- Peu importe l'usage tant qu'il permet de conserver les détails architecturaux et les extérieurs
- Un CPE
- Une piscine intérieure
- Une galerie d'art/centre d'expositions
- Un musée
- Un parc
- Un café
- Un espace de coworking
- Des habitations à loyer modique
- Un centre pour les plus démunis (itinérants, réfugiés)
- Une résidence pour personnes âgées
- Un gym
- Aucun usage
- Une bibliothèque et des archives

- Dans le cas d'un projet de reconversion, l'usage le plus acceptable est les services communautaires (76%, soit 283 personnes) suivi de la salle de spectacles (59% soit 218 personnes)
- L'école (52% soit 194 personnes) et les logements (45% soit 165 personnes) sont aussi des usages acceptables pour près de la moitié des répondants

## RÉSULTATS COMPLETS

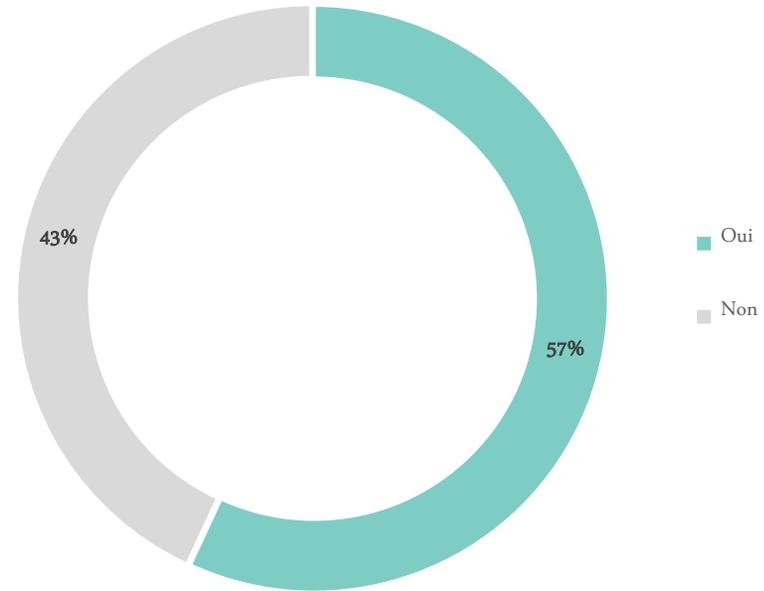
Q9 – croisement de la question avec la 1<sup>ère</sup> question où les participants ont pu choisir le lieu de culte le plus proche de leur résidence.



Mise en garde : pour certains lieux de culte, les effectifs sont faibles (moins de 20 répondants), c'est pourquoi les réponses ci-dessus permettent simplement d'avoir une tendance, sur l'usage qui semble le plus acceptable pour chaque lieu de culte.

## RÉSULTATS COMPLETS

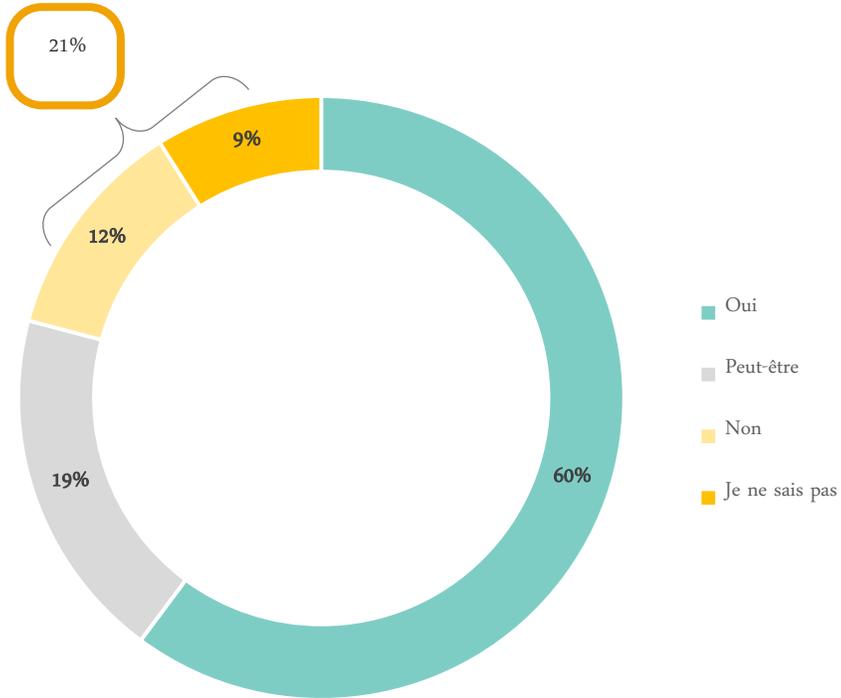
Q10. Serait-il acceptable de vendre une partie du bâtiment ?



- Les avis sont plutôt partagés pour la vente d'une partie du bâtiment, bien qu'une légère majorité des répondants (57% soit 210 personnes) y soit plutôt favorable.

## RÉSULTATS COMPLETS

Q11. Selon vous, est-ce que la Ville devrait faire des efforts additionnels pour assurer la pérennité des lieux de culte sur son territoire ? (n= 369)



Pourquoi ? (171 répondants mais 180 commentaires)

Pour les personnes en faveur d'efforts additionnels de la part de la Ville :

- Pour conserver le patrimoine et les espaces verts entourant les édifices, par l'établissement de critères et d'obligations de préservation des éléments architecturaux et verts (70)
- La Ville peut être garante de la conservation d'une fonction communautaire (32)
- Pour la compétence de planification et de réglementation de la Ville pour les futurs ajouts d'usages et reconversions (26)
- La Ville devrait aider les communautés religieuses à continuer de pratiquer leur religion dans ces lieux (16)
- Des exemptions de taxes ou contributions financières pourraient être proposées (7)
- Parce que ces communautés font partie de la richesse communautaire de Westmount (5)
- Toutefois, certains répondants précisent que les efforts additionnels ne doivent pas nécessairement se traduire par une contribution financière (4)

Pour les personnes qui ne souhaitent pas que des efforts additionnels soient faits :

- Ce n'est pas la responsabilité de la Ville car cela ne bénéficie pas à tous les citoyens (8)
- Ce n'est pas la responsabilité de la Ville d'appuyer ce qui est religieux (6)
- Ce n'est pas une compétence municipale. Ces bâtiments n'appartiennent pas à la Ville (3)
- Ce sont les communautés religieuses qui doivent gérer et décider de ce qu'elles souhaitent faire avec leur lieux de culte, pas la Ville (3)

- 3 personnes sur 5 sont d'avis que la Ville devrait faire des efforts additionnels pour assurer la pérennité des lieux de culte sur son territoire afin de :
  - conserver le patrimoine bâti et paysager de Westmount
  - d'être garant d'une vocation communautaire
  - d'encadrer et de réglementer les futurs développements ou d'autoriser des usages complémentaires
- Bien que des efforts additionnels soient souhaités, certaines personnes précisent que cela dépend du coût. Ses efforts ne doivent pas forcément être une contribution financière ou bien le budget engagé ne doit pas être important, car ils ne souhaitent pas que leurs taxes augmentent
- Près de 10% des répondants ne souhaitent pas que la Ville fasse des efforts supplémentaires car ce n'est pas de sa responsabilité puisqu'il s'agit du domaine religieux et que ces lieux ne bénéficient pas à tous les citoyens.

## RÉSULTATS COMPLETS

Q12. Selon vous, quels moyens d'action additionnels la Ville de Westmount devrait-elle mettre en œuvre afin de préserver les valeurs patrimoniales des lieux de culte de son territoire? (n= 208 répondants mais 201 commentaires)

- **Planification et réglementation** (74) : autoriser des usages complémentaires, contraindre les futurs développeurs/usagers à préserver les éléments architecturaux des extérieurs et des intérieurs, préserver les aménagements extérieurs, s'assurer que les projets de reconversion profitent à la communauté et qu'ils s'insèrent adéquatement dans le milieu, changer le zonage;
- **Appui financier** (35) : exemption de taxes, fonds spécifique, contribution financière, aide à la recherche de financement;
- Ne sait pas (27);
- Continuer la consultation pour des projets plus concrets (10);
- Organiser des visites guidées et sensibiliser les citoyens au caractère historique et patrimonial de ces lieux (8);
- Organiser des événements communautaires et non religieux dans ces édifices pour en augmenter la fréquentation et faire découvrir ces lieux aux gens (8);
- Ce n'est ni la responsabilité ni la priorité de la Ville (8);
- Aider à la rénovation de ces lieux et l'entretien (6);
- Approcher les gouvernements provincial et fédéral pour des subventions (4);
- Étudier les lieux de culte au cas par cas, il n'y a pas de solution unique pour tous ces lieux (4);
- Évaluer la valeur patrimoniale et les éléments à conserver dans chaque lieu (4);
- Prendre en exemple ce que d'autres villes ont fait dans cette situation (3);
- La Ville doit répondre aux besoins de ces communautés religieuses peu importe la manière (3);
- Maintenir la congrégation et le bâtiment tels qu'ils sont (3);
- Rassembler plusieurs congrégations sous le même toit (2);
- Encourager les activités religieuses (2).

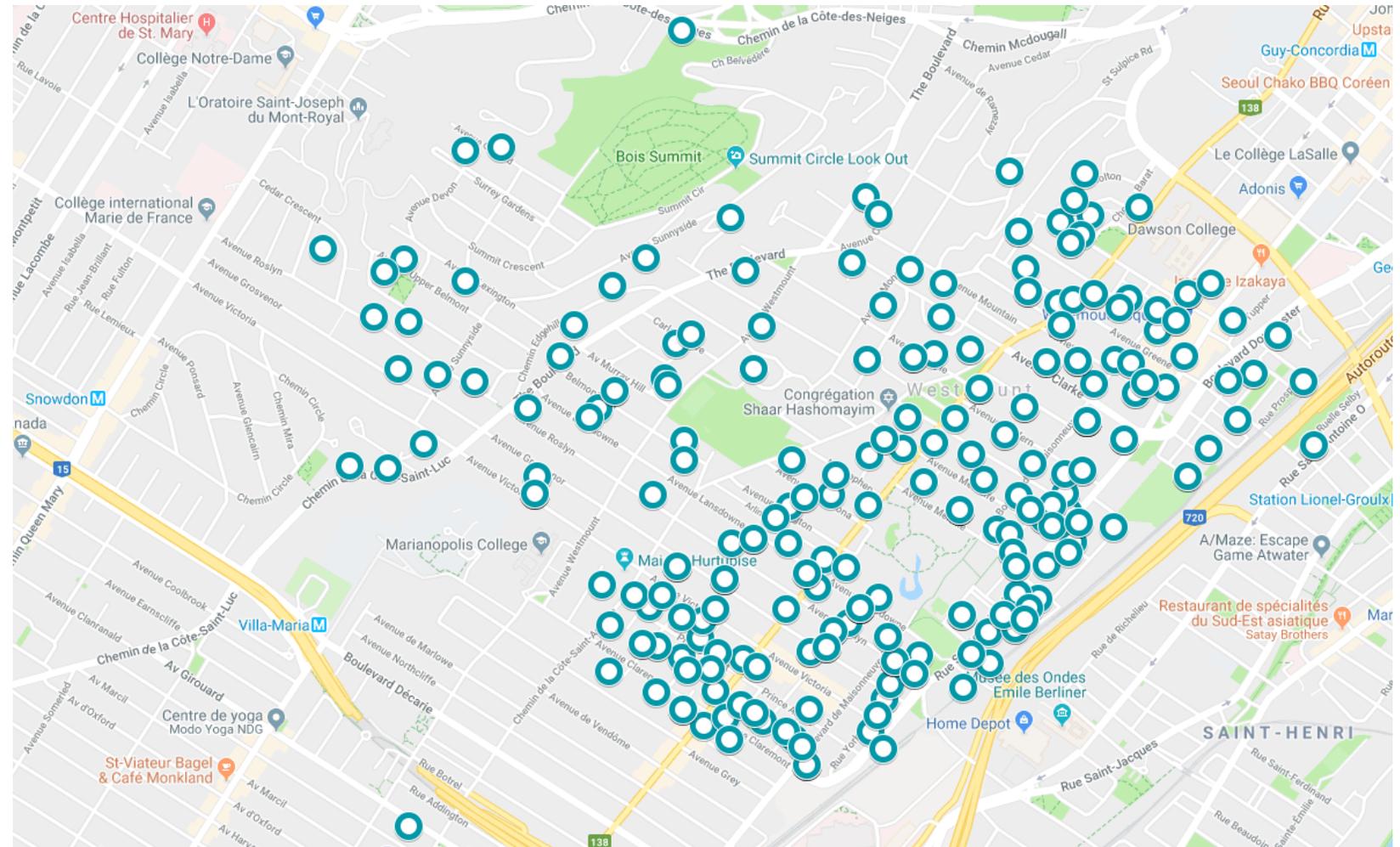
- Plus du tiers des répondants (36%) est d'avis que l'effort principal de la Ville doit porter sur la planification et la réglementation
- Environ 17% des répondants souhaitent également qu'un appui financier soit apporté à ces communautés par l'exemption de taxes, le création d'un fonds ou l'aide à la recherche de financement ou encore une contribution financière
- Toutefois, quelques répondants (8) sont contre un appui financier par la Ville.



## PROFIL DES RÉPONDANTS

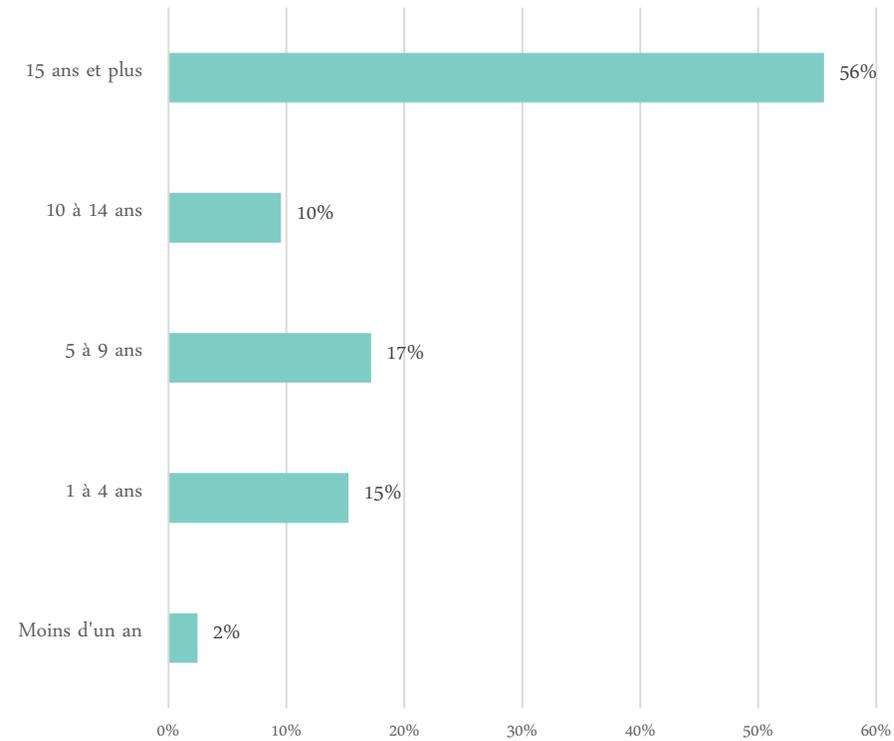
# CARTE DE PROVENANCE

Réalisée à partir des codes postaux, du lieu de résidence des répondants (n=350)



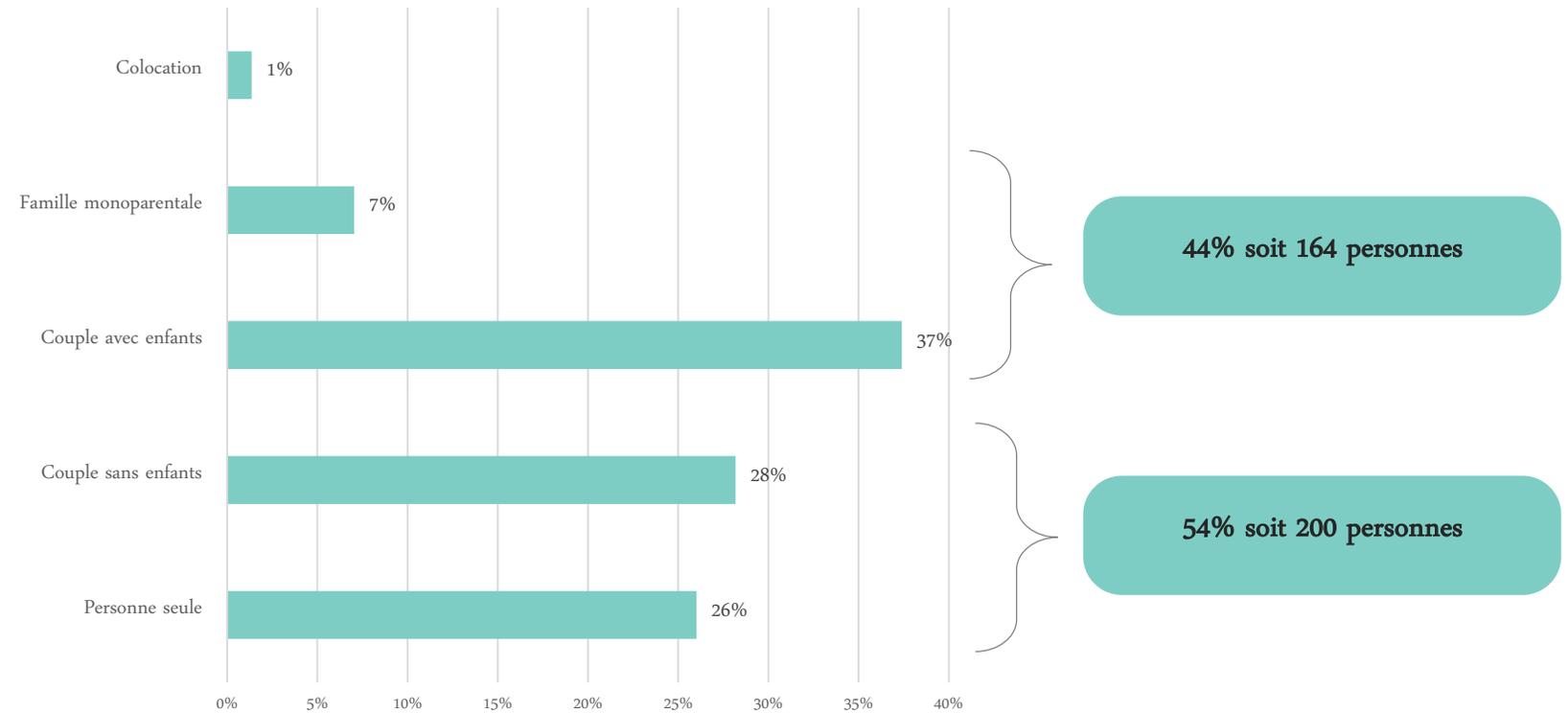
N.B. Bien que quatre répondants résident en dehors des limites de la Ville de Westmount, leurs réponses ont été conservées dans l'analyse.

## DURÉE DE RÉSIDENCE, À WESTMOUNT



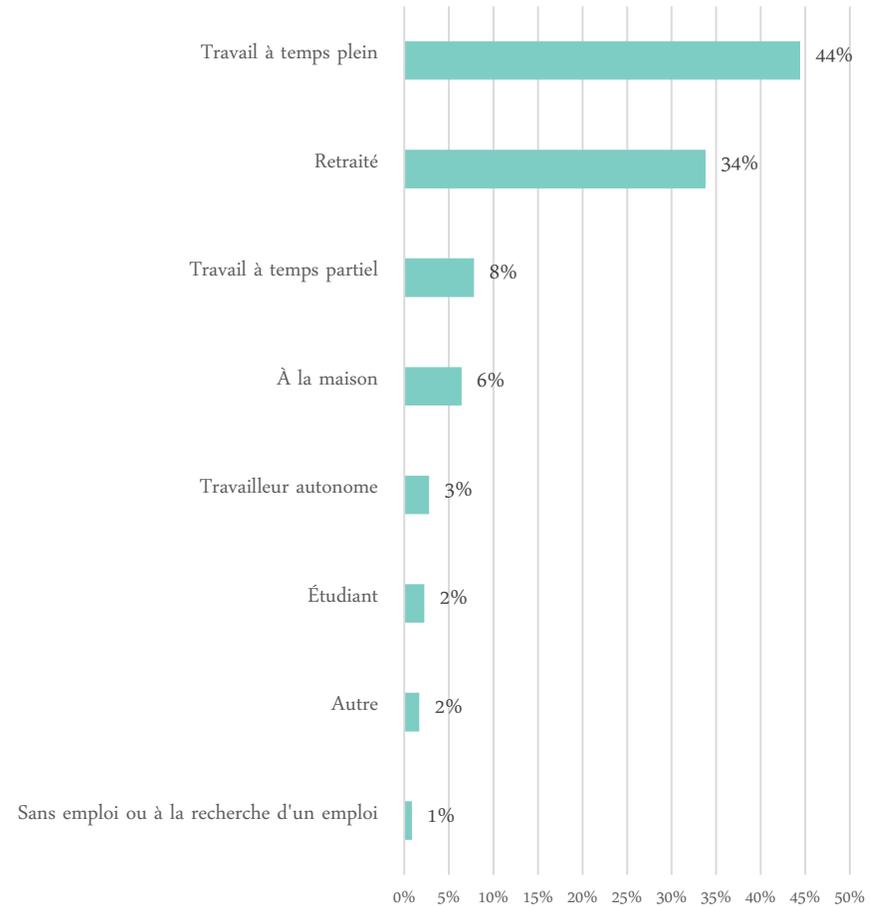
Plus de la moitié des répondants (56%) habitent à Westmount, depuis plus de quinze ans

## COMPOSITION DU MÉNAGE



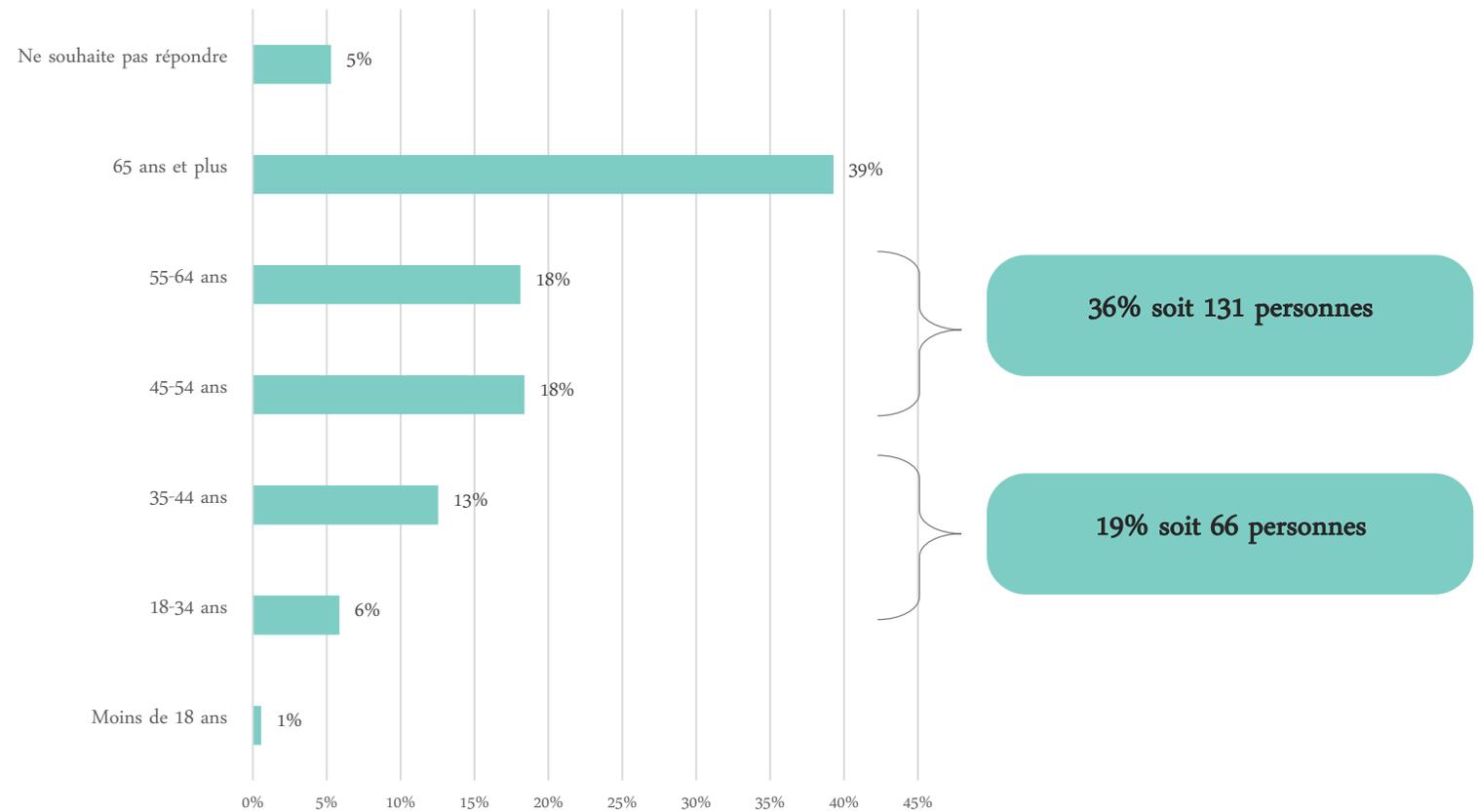
- Plus de la moitié des répondants (54%) sont des couples sans enfants ou des personnes qui vivent seules
- Près de 2 ménages sur 5 sont des couples avec enfants, dont la plupart sont âgés entre 12 et 18 ans, soit 141 enfants sur un total de 257.

## OCCUPATION PRINCIPALE



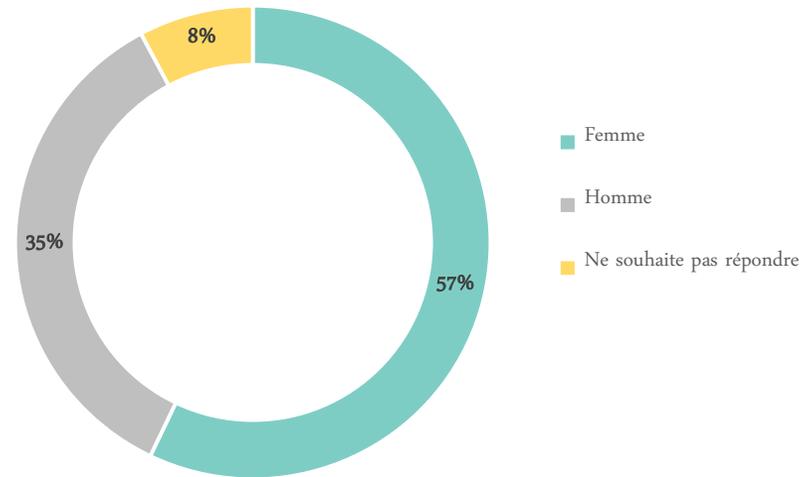
- Près de la moitié des répondants (44% soit 159 personnes) travaillent à temps plein
- Environ le tiers des répondants (34% soit 121 personnes) sont des personnes à la retraite

## ÂGE



- Il y a une forte représentation d'une partie de la population qui a 65 ans et plus (39% soit 141 personnes)
- Les personnes âgées entre 45 et 64 ans sont presque aussi nombreuses (36% soit 131 personnes)
- Les répondants âgés entre 18 et 44 ans représentent moins de 20% de l'échantillon des répondants
- 5% des répondants n'ont pas souhaité répondre à cette question

## GENRE



- Environ 60% des répondants au sondage sont des femmes
- 8% des répondants n'ont pas souhaité répondre à cette question



FAITS SAILLANTS

### Information générale sur les lieux de culte du territoire de Westmount

Une forte proportion des répondants (57%) au sondage résident près de l'un des quatre lieux de culte suivants, sans pour autant les fréquenter assidûment :

- Église Westmount Park United
- Église Westmount Baptist
- Église Saint-Léon-de-Westmount
- Congregation Shaar Hashomayim

### Valeur patrimoniale et paysagère des lieux de culte à Westmount

- Les caractéristiques les plus appréciées par les répondants, par rapport à la présence des lieux de culte dans la communauté sont : la qualité architecturale des édifices, les raisons spirituelles qui y sont associées, le fait que ce sont des lieux de rencontre pour la communauté et qu'ils sont des témoins de l'histoire de leur communauté.
- L'architecture de l'édifice est la qualité la plus appréciée (34%) par les répondants.

### Usages des lieux de culte associés à la mission religieuse

Durant la dernière année, les répondants ont fréquenté les lieux de culte pour différentes raisons :

- Pratique d'une activité communautaire, notamment à l'église Westmount Park United, l'église anglicane Saint-Matthias et la Congregation Shaar Hashomayim ;
- Pratique religieuse, notamment à l'église Ascension of Our Lord, l'église Saint-Léon-de-Westmount, la congrégation Shaar Hashomayim ;
- Visite ou découverte du bâtiment, notamment l'église Saint-Léon-de-Westmount et l'église Westmount Park United..
- Près de 60% des répondants qui ont participé à une activité communautaire, dans les douze derniers mois, ont assisté à un concert, participé à des activités de financement ou de bénévolat

## FAITS SAILLANTS (suite)

### Usages des lieux de culte associés à la mission religieuse (suite)

Plus de 90% des répondants n'ont jamais fréquenté, au cours des douze derniers mois, les lieux de culte suivants :

- Chapelle Bethel Gospel
- Église Westmount Seventh-day Adventist
- Église House of Prayer for All Nations
- Église Holy Trinity Serbian Orthodox
- Église Westmount Baptist

### Intégration d'usages complémentaires

- Si la réglementation municipale devait être modifiée afin d'autoriser des usages additionnels aux lieux de culte, plus de 60% des répondants seraient favorables à l'ajout d'un usage mixte. À l'inverse, moins de la moitié d'entre eux (47%) sont contre l'ajout d'un usage commercial ou de bureau
- Les usages complémentaires qui semblent, de loin, les plus appropriés et compatibles avec la conservation de la vocation initiale du lieu sont : les centres de la petite enfance (CPE), la salle d'exposition/galerie d'art, la salle de réception ou des camps de jour
- Ceux qui sont les moins appropriés sont, de loin, les dépanneurs suivi des boutiques de meubles ou antiquaires ou encore les cafés indépendants.

Dans cette optique, les trois caractéristiques qui sont les plus importantes aux yeux des répondants, si des changements ont lieu sont :

- De conserver les détails architecturaux des extérieurs, s'ils ont une valeur patrimoniale ;
- De choisir des usages complémentaires qui répondent à un besoin de la communauté ;
- De conserver les détails architecturaux des intérieurs, s'ils ont une valeur patrimoniale.

## FAITS SAILLANTS (suite)

### **Opinion par rapport à la reconversion complète des lieux de culte**

- Dans l'optique où le lieu de culte, le plus proche de leur résidence venait à être vendu et désacralisé, les usages les plus acceptables dans un projet de reconversion seraient, par ordre croissant : les services communautaires, une salle de spectacle, une école ou des logements.
- Par rapport à l'usage « logements », précisons que certains répondants (moins d'une dizaine) ajoutent avoir une préférence pour des loyers modiques et non des condominiums luxueux.
- Les réponses sont sensiblement les mêmes, peu importe le lieu de culte de référence pour les répondants, c'est-à-dire celui qui est le plus proche de leur résidence.
- Une mince majorité de répondants (57%) trouve acceptable de vendre une partie du bâtiment.

### **Rôle de la Ville de Westmount**

- Environ 60% des répondants pensent que la Ville de Westmount devrait faire des efforts additionnels pour assurer la pérennité des lieux de culte sur son territoire, mais 10% sont contre le principe car ce n'est pas de juridiction municipale (il s'agit du domaine religieux) et ces lieux ne bénéficient pas à tous les citoyens.
- Les moyens d'action additionnels proposés concernent la planification et la réglementation, les appuis financiers\*, la consultation de la communauté sur des projets concrets, l'organisation de visites guidées pour sensibiliser davantage les citoyens au caractère historique et patrimonial de ces lieux, la rénovation et l'entretien des édifices.

\* Cette mesure n'est pas unanime puisque certains répondants ont spécifiquement mentionner que les moyens d'actions ne doivent pas nécessairement être financiers.